MAGOAR : UN DEUXIÈME PARC ÉOLIEN ? JUSQU'OÙ IRA-T-ON ?

PRÉSERVONS NOTRE TERRITOIRE !



Des éoliennes de 150 mètres de hauteur près de chez nous

Un parc éolien existe déjà dans notre environnement. Le projet de Lann Du prévoit d'en ajouter un deuxième, avec 2 éoliennes géantes.

NON aux nouvelles éoliennes de Magoar

Rejoignez le groupe WhatsApp

ENQUÊTE PUBLIQUE
PROJET ÉOLIEN DE LANN DU (MAGOAR)

Du **mardi 6 octobre 2026 à 14h00**
au **mercredi 4 novembre 2026 inclus à 18h00,**
soit pendant 30 jours consécutifs.

Registre en ligne : https://www.registre-dematerialise.fr/7629/

EXPRIMEZ VOTRE AVIS !

POUR NOS PAYSAGES, NOTRE CADRE DE VIE ET LA SANTÉ DE NOTRE TERRITOIRE.

CE QUE CE PROJET POURRAIT CHANGER POUR MAGOAR, KERPERT, KERIEN ET NOTRE TERRITOIRE

UN PAYSAGE DÉNATURÉ

Des éoliennes de 150 mètres qui dominent nos paysages bocagers et transforment durablement le caractère de Magoar, Kerpert, Kerien et de la Bretagne centrale.

PLUS DE BRUIT AU QUOTIDIEN

Des nuisances sonores supplémentaires qui s'ajoutent au parc existant et qui peuvent perturber notre tranquillité, de jour comme de nuit.

UNE BIODIVERSITÉ MENACÉE

Des risques pour les oiseaux, les chauves-souris et les milieux naturels, déjà fragilisés par les installations existantes. Les effets cumulés doivent être réellement étudiés.

UNE VIE LOCALE FRAGILISÉE

Notre territoire attire des visiteurs pour son calme, sa nature et son authenticité. Un deuxième parc pourrait dégrader cette attractivité et fragiliser ses activités locales.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE (AUTOUR DE MAGOAR)

159°

D'HORIZON OCCUPÉ

Avec le parc de Magoar. Seuil d'alerte de l'étude : 120°.

→ **159° est supérieur au seuil.**

56°

D'ESPACE DE RESPIRATION

Le plus grand angle sans éolienne. Seuil de référence : 160°.

→ **56° est inférieur au seuil.**

Espace essentiellement tourné vers l'Ouest.

21 → 23

ÉOLIENNES À MOINS DE 5 KM

Avec le projet, on passe de 21 à 23 éoliennes dans un rayon de 5 km (+ 2 éoliennes, soit environ + 9,5 %).

0,13 → 0,14

INDICE DE DENSITÉ

L'indice de densité passe de 0,13 à 0,14 éolienne par degré d'horizon. Seuil d'alerte : 0,10.

→ **0,14 est supérieur au seuil.**

L'étude conclut : « *Il existe donc un risque de saturation car au moins 2 critères ne sont pas satisfaisants.* »

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

- L'Agence régionale de santé (ARS Bretagne, 10/01/2024) souligne des impacts cumulés « très forts » avec les autres parcs voisins.
- La modélisation prévoit des émergences sonores supérieures aux valeurs réglementaires.
- Un bridage des éoliennes et des mesures acoustiques après mise en service seront nécessaires.

DES RISQUES POUR LA SANTÉ

- Troubles du sommeil
- Stress et irritabilité
- Effets sur la santé cardiovasculaire
- Gêne et fatigue au quotidien

PROXIMITÉ DES ZONES HUMIDES : UN RISQUE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

- Les analyses pédologiques réalisées le 5 mai 2022 ne figurent pas dans le dossier.
- La création du chemin d'accès à l'éolienne E2 longe la limite sud des zones humides sur environ 170 mètres, puis le raccordement au poste de livraison se fait sur près de 600 mètres dans cette même zone humide.
- Risque de pollution et de dégradation de ces milieux sensibles en raison des passages répétés des engins.

DES ZONES HUMIDES À PRÉSERVER

Elles jouent un rôle essentiel pour l'eau, la biodiversité et la qualité de notre cadre de vie.

DES EXEMPLES CONCRETS DÉJÀ PRÉSENTS SUR NOTRE TERRITOIRE

UN CENTRE DE YOGA ET DE RETRAITE EN COURS DE CRÉATION

Ce projet, porté pour la vie locale et l'attractivité de notre territoire, risque d'être compromis par les nuisances sonores. Le calme est essentiel à ce type d'accueil.

DES PAYSANS IMPACTÉS

Le développement et la diversification d'une ferme maraîchère peuvent être impactés par les nuisances sonores. Le pâturage de vaches d'une ferme laitière pourrait aussi être remis en cause par de nouvelles éoliennes.